

COLLEGE LE TRION - SAMER

Rentrée scolaire 2020 / 2021

Mardi 01 septembre 2020 : Elèves de 6^{ème} uniquement.

- Ouverture du collège dès 8h15 et selon les horaires d'arrivée des transports scolaires (transports Moleux) / circuits et horaires ci-après.
- **8h40** : appel et répartition des élèves par classe sous la responsabilité des professeurs principaux.
 - Visite de l'établissement
 - Vérification des renseignements administratifs utiles
 - Distribution des manuels scolaires
 - Règlement intérieur et règles de vie au collège (accès aux cours, circulation dans les couloirs, restaurant scolaire, transports, activités péri-éducatives)
 - Objectifs de la 6^{ème}, méthodologie et communication des emplois du temps, découpage de l'année, rythmes scolaires, systèmes d'évaluation
- **12h** : Repas
- **14h** : Début des cours selon l'emploi du temps normal
- **16h** : Fin des cours

Mercredi 02 septembre 2020 : Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} (emploi du temps normal pour les 6^{ème})

- Ouverture du collège dès 8h15 et selon les horaires d'arrivée des transports scolaires.
- **8h40** : appel et répartition des élèves par classe sous la responsabilité des professeurs principaux
 - Distribution des manuels scolaires
 - Règlement intérieur
 - Vérification des renseignements administratifs utiles
 - Communication des emplois du temps
- **10h45** : début des cours selon l'emploi du temps normal
- **Fin des cours selon l'emploi du temps normal pour tous les niveaux.**



PROTOCOLE SANITAIRE

Port du masque obligatoire dans les transports scolaires et au collège (en prévoir 2 par jour). Les parents ne seront pas autorisés à accompagner leur(s) enfant(s) dans l'enceinte de l'établissement.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Ils sont pris en charge par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, gratuits pour les familles sur justificatif de domicile. La demande de carte se fait **sur Internet** à l'adresse suivante :

<https://pasdecalais.transportscolaire.hautdefrance.fr>

Les horaires des circuits de transport sont consultables à cette adresse :

<https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/pas-de-calais/horaires/>

Une photo téléchargeable est obligatoire. La carte sera distribuée aux élèves le jour de la rentrée.

Attention : si vous avez obtenu de la Région Hauts-de-France une carte de transport en 2019-2020 et que votre situation ne change pas en 2020-2021, vous n'avez rien à faire !

BOURSE DE COLLEGE

La demande se déroulera **sur Internet** du 01 septembre au 15 octobre 2020.

Un document vous expliquant la démarche sera remis, en début d'année, **à votre enfant**.

Bonne rentrée !
La Principale
C. LEROY

